Les équipements socio-économiques dans la distribution du vivrier en Afrique : l'exemple des villes de Sinfra en Côte d'Ivoire et de Ntoum au Gabon

Socio-economic facilities in the distribution of food crops in Africa: the example of the cities of Sinfra in Côte d'Ivoire and Ntoum in Gabon

[1]GOORE Lou Binhué Juliana Flore

Résumé
L'urbanisation est en pleine croissance depuis le 20ème siècle dans le continent africain. Cette croissance urbaine occasionne des besoins notamment en aliments au sein des populations des villes de Sinfra en Côte d'Ivoire et de Ntoum au Gabon. Cependant, elles disposent d'équipements socio-économiques vétustes et défectueux susceptibles d'assurer la distribution du vivrier. L'objectif est de montrer l'inadéquation entre l'offre et la demande en équipements socio-économiques essentiels dans la distribution du vivrier à Sinfra en Côte d'Ivoire et à Ntoum au Gabon. Pour y parvenir, la recherche documentaire, l'observation, l'inventaire de l'existant en matière d'équipements socio-économiques, les entretiens avec les responsables des mairies, des structures d'encadrements (OCPV), des commerçants et transporteurs ont été effectués dans ces deux zones d'étude. De plus, un questionnaire a été adressé à un échantillon total de 230 opérateurs dont 150 commerçants, 30 transformateurs et 50 transporteurs du vivrier obtenu par la méthode de choix raisonnée sur la base de critères de sexe et d'âge. Les résultats révèlent une nature généreuse à Sinfra comme à Ntoum, favorable à l'installation. Le niveau d'investissement des collectivités territoriales dans la réalisation d'équipements socio-économiques est faible et représente 49 % à Ntoum contre 41 % à Sinfra sur une période de cinq ans. Cette faiblesse vient accentuer le déficit en équipements de commerce, en voirie, en adduction en eau potable et en électricité dans ces deux zones d'étude.
Mots clés : Sinfra, Ntoum, Urbanisation, Equipements socio-économiques, vivriers,

Abstract
Urbanization has been growing since the 20th century in the African continent. This urban growth causes food needs, particularly among the populations of the cities of Sinfra in Côte d'Ivoire and Ntoum in Gabon. However, they have dilapidated and defective socio-economic equipment likely to ensure the distribution of food crops. The objective is to show the mismatch between supply and demand for essential socio-economic equipment in the distribution of food crops in Sinfra in Côte d'Ivoire and Ntoum in Gabon. To achieve this, documentary research, observation, inventory of the existing in terms of socio-economic facilities, interviews with officials of town halls, management structures (OCPV), human and food production. The level of investment by local authorities in the construction of socio-economic facilities is low and represents 49% in Ntoum against 41 traders and transporters were carried out in these two study areas. In addition, a questionnaire was sent to a total sample of 230 operators, including 150 traders, 30 processors and 50 food transporters obtained by the reasoned choice method based on gender and age criteria. The results reveal a generous nature in both Sinfra and Ntoum, favourable to the installation % in Sinfra over a period of five years. This weakness accentuates the deficit in commercial facilities, roads, drinking water supply and electricity in these two study areas.
Keywords : Sinfra, Ntoum, Urbanization, Socio-economic facilities, food crops,

Introduction

L'urbanisation est en pleine croissance depuis le 20ème siècle dans le continent africain. Selon les données de l'ONU, en 1950, seuls 14 % des Africains étaient citadins, contre 40 % en 2014, (Banque Mondiale, 2015). Le taux d'urbanisation est passé de 32% en 1975 à 52,5% en 2021 en Côte d'Ivoire, (RGPH, 2021). Au Gabon, il était à 87% en 2013, deux (2) fois plus élevé que la moyenne africaine, (RGPL, 2013). Cette croissance urbaine a des répercussions sur les possibilités d'alimentation des populations notamment, en vivriers agricoles. En 2004, sur les 35 pays du monde confrontés à une crise alimentaire grave, 24 se trouvaient en Afrique subsaharienne avec 200 millions de personnes sous-alimentées, (FAO, SOFI, 2004, p .12). Face à cela, les actions de ces Etats ont porté sur des projets agricoles et la réalisation d'équipements socio-économiques afin de ravitailler les villes en vivrier. Ces projets d'Etat ont connu une interruption avec l'avènement de la crise économique des années 80. Sous pression internationale les Etats africains notamment la Côte d'Ivoire et le Gabon se sont engagés dans un mouvement quasi-général de décentralisation qui est un système dans lequel une collectivité ou un service s'administrent eux-mêmes sous le contrôle de l'Etat, mise en œuvre de ce système, (S. OUSMANE, 2005, p.7). Situées en zone forestière, les villes de Sinfra en Côte d'Ivoire et de Ntoum au Gabon connaissent également une croissance de leurs populations. De 49 297 habitants en 1998, la ville de Sinfra comptait 137 210 âmes en 2021, (RGPH, 2021) et de 12 025 citadins en 2003. La population de Ntoum est passée quant à elle à 51 954 habitants (RGPL, 2013). Chefs-lieux de département respectivement par la loi n° 85-1085 du 17 octobre 1985 et l'ordonnance n°10/93 du 4 octobre 1993, Sinfra et Ntoum doivent assurer le bien-être de leurs populations à travers une meilleure distribution des produits vivriers. Malgré ce statut, elles, disposent d'équipements socio-économiques vétustes et défectueux qui entrave cet approvisionnement. La question est de savoir ; quel est le niveau en équipements socio-économiques intervenant dans la distribution du vivrier à Sinfra et à Ntoum ? L'objectif est de montrer l'inadéquation entre l'offre et la demande en équipements socio-économiques essentiel dans la distribution du vivrier à Sinfra en Côte d'Ivoire et à Ntoum au Gabon.

1. Méthodologie

Plusieurs outils ont permis la collecte des informations nécessaires à la réalisation de cette étude. La première phase des enquêtes a été consacrée à la recherche documentaire qui a permis d'obtenir des données statistiques relatives aux populations, à la production et la distribution du vivrier à Sinfra et à Ntoum. Il a été également question à l'aide d'un GPS de faire l'inventaire de l'existant en matière d'équipements de (commerce, transport de vivriers, d'adduction en eau potable, en électricité) et d'apprécier leurs états à Sinfra et à Ntoum. Les autorités municipales,

les chefs de gare et les responsables du poste d'observation de l'OCPV de Sinfra et de la coopérative de transformation du manioc (Bimbouli) à Ntoum ont été mis à contribution pour un entretien relatif à la distribution du vivrier dans leurs localités. Un questionnaire a été adressé à un échantillon total de 230 opérateurs dont 150 commerçants, 30 transformateurs et 50 transporteurs du vivrier obtenu par la méthode de choix raisonnée avec pour critères, la taille de la population, le sexe et l'âge (jeunes et adultes). Sur la base des chiffres issus du Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL) au Gabon de 2013 et celui de 2021 en Côte d'Ivoire, la ville de Sinfra apparaît la plus peuplée avec 137 210 habitants contre 51 954 à Ntoum. En effet, la taille de l'échantillon a été choisie en fonction de l'effectif des populations de chaque ville. En absence d'une base de sondage disponible de l'ensemble des commerçants, des transformateurs et des transporteurs de vivriers à Sinfra et à Ntoum, la taille de l'échantillon retenu est de 150 commerçants composés de grossistes, semi-grossistes et de détaillants dont 100 à Sinfra et 50 à Ntoum. L'enquête s'est effectuée auprès de 35 transporteurs du vivriers à Sinfra et 15 à Ntoum. Dans la même veine, 30 transformateurs du vivrier dont 20 à Sinfra et 10 à Ntoum ont été enquêtés. Les résultats de cette étude s'articulent autour de trois axes à savoir les atouts naturels et humains favorables à la production du vivrier à Sinfra et à Ntoum, l'inventaire des équipements socio-économique réalisés à Sinfra et à Ntoum ainsi que le niveau en équipements socio-économiques indispensables dans la distribution du vivrier à Sinfra et à Ntoum.

2-Résultats

2.1. Les atouts naturels et humains favorables à la production du vivrier (Sinfra et Ntoum)

Situées respectivement en Afrique occidentale et centrale, les positions géographiques des villes de Sinfra en Côte d'Ivoire et de Ntoum au Gabon leur permettent de bénéficier de milieux physiques favorables non seulement à l'installation des populations mais aussi à la production du vivrier. Etendu sur une superficie totale de 248, 6 km^2 soit 15 % de la superficie totale du département, la ville de Sinfra se localise en zone forestière au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle est le chef-lieu du département de Sinfra. Il en est de même pour Ntoum dans le département du Komo Mondah dans la province de l'Estuaire. Porte d'accès aux huit autres provinces du Gabon, Ntoum couvre une superficie de 357,26 km^2, soit 58 % du département du Komo Mondah, avec trois (3) arrondissements, (Plan de Développement Communal de la Mairie de Ntoum ,2015, p.10).

Ntoum est la plus vaste en thème de superficie avec un écart de 108,66 km^2 soit 43 % de plus que Sinfra. La nature est généreuse aussi bien à Sinfra qu'à Ntoum car elle est favorable à l'installation humaine et à la production du vivrier. Cependant, les conditions sont encore

meilleures à Ntoum pour les produits vivriers pour ce qui est de la pluviométrie avec des précipitations annuelles comprises entre 2 500 et 3 000 mm. (Plan de Développement Communal de la Mairie de Ntoum ,2015, p 15) contre 900 mm et 1 800 mm à Sinfra, (Direction Départementale de l'Agriculture de Sinfra, 2018). Une végétation de forêt dense et un réseau hydrographique également dense facilitent l'irrigation des champs de vivriers. En outre, les deux cités connaissent une évolution de la population, mais Sinfra reste la plus peuplée avec 137 210 habitants, soit une différence de 85 256 âmes., figures 1et 2.

Figure 1 : Localisation de la ville de Sinfra en Côte d'Ivoire

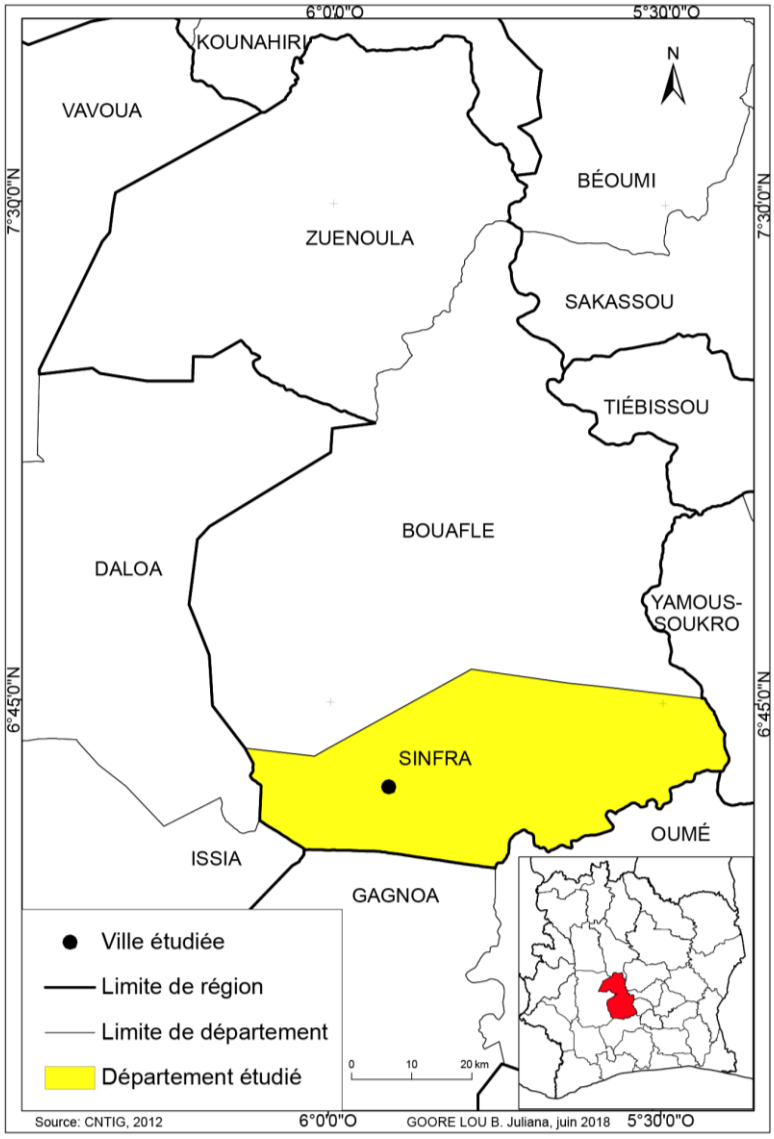

Figure 2 : Localisation de la ville de Ntoum au Gabon

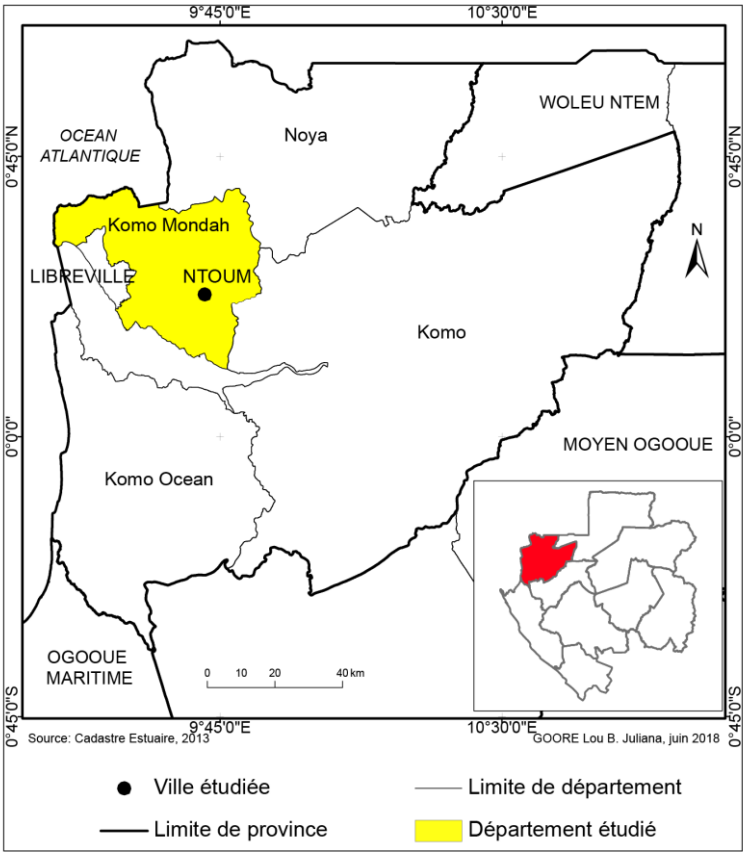

Ces facteurs naturels et humains ont permis à ces deux villes de cultiver plusieurs variétés de vivriers avec des spécificités concernant le riz, l'igname, le chou, l'oignon pour Sinfra et le safour, l'oseille, l'épinard, l'amarante pour Ntoum, (planche photos 1 et 2). Ces denrées alimentaires font l'objet de consommation familiale et de commercialisation.

Planche photos 1: Un échantillon de quelques vivriers produits à Sinfra et à Ntoum

Prise de vue : GOORE Lou Juliana, 2022

Planche photos 2: Un échantillon de quelques vivriers produits à Sinfra et à Ntoum

Prise de vue : GOORE Lou Juliana, 2022

Ces planches de photos présentent un échantillon de quelques vivriers produits à Sinfra et à Ntoum.

2.2. Les circuits de commercialisation du vivrier (à Sinfra et à Ntoum)

Les producteurs exploitent une parcelle en y cultivant divers types de vivriers en raison de la pression foncière et de la pratique des jachères. Elles se situent dans un rayon minimal de 0,61 km et maximal de 18 km à Sinfra. A Ntoum, elles sont comprises entre 0,78 et 11 Km dans le 1er arrondissement et 0,82 et 9 km dans le 2ème arrondissement. Dans le cadre de cette étude, les producteurs se jouent de la distance pour aller vendre leurs productions sur les marchés à l'échelle départementale, nationale et sous régionale à une distance comprise entre 40 et 1060 km. Des hommes et des femmes, des jeunes comme des adultes s'intéressent à cette activité. Cependant, ce secteur reste dominé par les femmes à 97 % à Sinfra contre 60 % à Ntoum. L'organisation formelle des commerçants du vivrier en coopératives aussi bien à Sinfra qu'à Ntoum est encore à la traine pour des raisons financières évoquées par les responsables enquêtés. Les coopératives n'existent que de nom car les activités communes peinent à démarrées. Les commerçants vont en rang dispersé sur les marchés pour la liquidation de leurs produits. De ce fait, les opérateurs usent de différentes stratégies afin de mieux rentabiliser, avec pour destinations privilégiées les capitales (Abidjan et Libreville), selon 97 % et 88 % des commerçants enquêtés respectivement à Sinfra et à Ntoum, (figures 3 et 4). En effet, la ville d'Abidjan, à elle seule, concentre 36% de la population urbaine, (RGPH 2021). Libreville est un marché potentiel pour l'écoulement des stocks vivriers car, elle concentre à elle seule 703

939 habitants soit 46 %. C'est environ la moitié de la population totale du Gabon. Ces populations représentent également un bon marché pour la commercialisation du vivrier. Partant de ce fait, le vivrier y est vendu plus cher qu'à Sinfra. La variation des prix du vivrier est comprise entre 25 % et 150 % en périodes d'abondance comme de pénurie. Le constat est similaire au Gabon où le coût est en hausse à Libreville qu'à Ntoum. La fluctuation se situe entre 11 % et 71 % entre Ntoum et Libreville sur les deux périodes. Des équipements socio-économiques réalisés aussi bien à Sinfra qu'à Ntoum servent à la distribution du vivrier.

Figure 3 : Circuit de distribution du vivrier de Sinfra en direction des autres villes de la Côte d'Ivoire

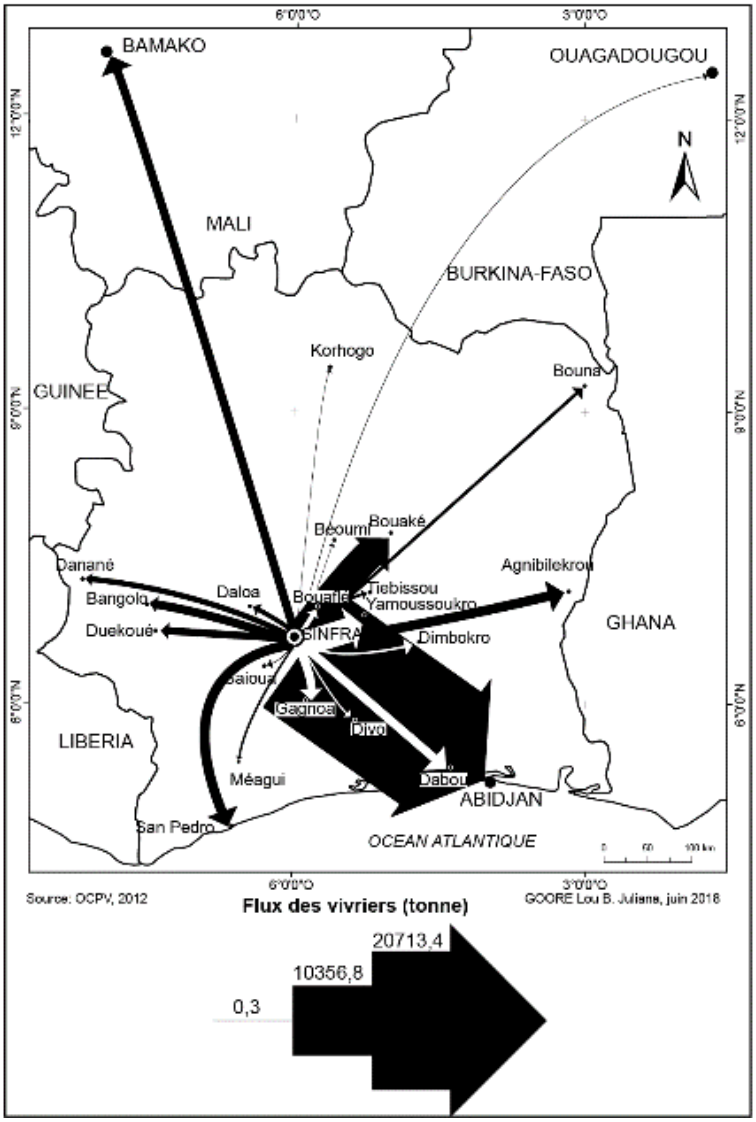

Figure 1.4: Circuit de distribution du vivrier de Ntoum vers les autres villes du Gabon

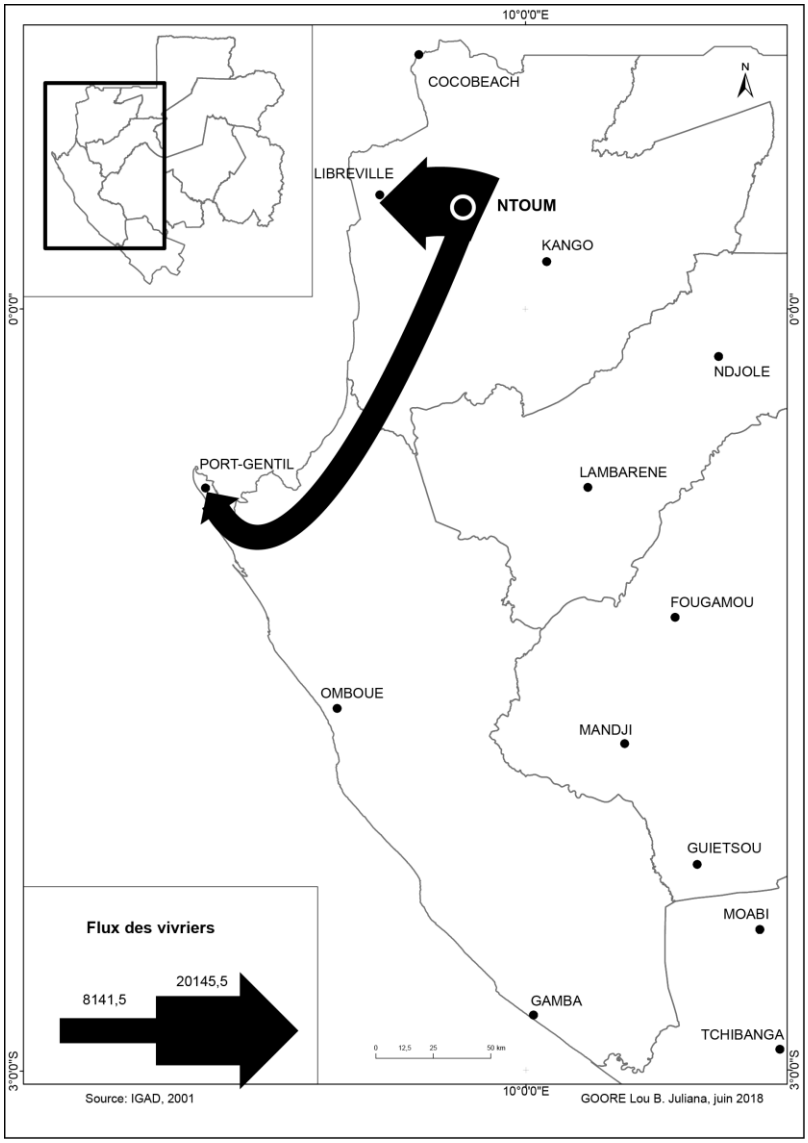

2.3. Un faible niveau d'investissement des collectivités territoriales dans la réalisation d'équipements socio-économiques (Sinfra et Ntoum)

Le transfert et la répartition de compétences des Etats aux collectivités territoriales à travers la décentralisation ont permis aux mairies de Sinfra et de Ntoum de disposer de ressources. Elles se traduisent en ressources humaines, institutionnelles et financières pour leurs bons fonctionnements. En vue d'assurer le développement économique, les collectivités locales de Sinfra et de Ntoum ont bien voulu réaliser des équipements socio-économiques dans ces villes. Cependant, l'insuffisance des ressources financières constitue l'un des freins à ces différents investissements dans ce secteur. Les mairies de Sinfra et de Ntoum disposent des budgets annuels moyens respectifs de 312 952 500 F CFA et de 359 059 086 F CFA destinés aux fonctionnements et aux investissements. Cependant, les montants affectés aux équipements et infrastructures socio-économiques sont insuffisants et représentent 41 % à Sinfra et 49 % à

Ntoum du coût total des investissements à réaliser par ces collectivités territoriales. En effet, ces communes sont dotées d'un budget annuel pour le fonctionnement et les investissements. L'ordonnance N°10/93 du 4 octobre 1993 érigeant la localité de Ntoum en commune de plein exercice lui a permis de bénéficier de budgets chaque année. Ainsi, sur une période de 4 ans (2010–2013), le budget moyen annuel la commune de Ntoum était de 253 974 475 F CFA. En référence au Décret N° 700/PR/2013 du 17 juillet 2013 portant extension de la commune de Ntoum et sa subdivision en trois (3) arrondissements, le budget annuel moyen est passé à 359 059 086 F CFA de 2014 à 2016. La hausse est de 105 084 611 F CFA, soit 29,26 %. Ces budgets sont repartis en dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le montant affecté pour le fonctionnement est plus élevé que celui de l'investissement. Les charges auxquelles la municipalité doit faire face pour son fonctionnement se traduisent en indemnités des élus locaux, en salaires des personnels, la collecte et le ramassage des ordures ménagères, en indemnités des chefs des quartiers. Elles s'élèvent en moyenne à 101 589 790 F CFA, soit 60 % du budget total. Le montant annuel moyen prévu pour les investissements dans les projets est de 89 818 463 F CFA soit 40 % du budget total. Ainsi, plus de la moitié du budget annuel est utilisée pour le fonctionnement. Le montant annuel moyen prévu pour les investissements dans les projets est de 89 818 463 F CFA soit 40 % du budget total de la mairie de Ntoum. Un montant de 37 155 000 F CFA a été affecté au secteur des équipements et infrastructures. Ce montant représente 49 % du coût total des investissements à faire contre 51 % pour l'ensemble des autres secteurs, (tableau 2).

Tableau 2: Répartition du coût du PDC par secteur en (F CFA)

SECTEURS	MONTANTS	PART (%)
Education et PF	5 324 650 000	7
Santé et BES	3 100 000 000	4
Culture/ASL	9 580 179 060	13
Groupes Vulnérables	3 802 600 000	5
IHEA	37 155 000 000	49
GLD	1 004 000 000	1
DEL	15 114 600 000	20
Total Général PDC	75 081 029 060	100

Source : Plan de Développement Communal, 2015, Mairie de Ntoum

Sinfra est une ville de Côte d'Ivoire érigée en commune de plein exercice par la Loi n°78-07 du 09 janvier 1978 portant institution des communes de plein exercice en Côte d'Ivoire. La commune dispose une enveloppe budgétaire qui n'est pas régulière. Elle varie d'une année à

une autre en fonction des recettes générées par la mairie, (Mairie de Sinfra, 2018). L'analyse porte sur différents programmes triennaux de développement de la ville de Sinfra de 2014-2016 ; 2015-2017 et 2016-2018. Les projets prioritaires se déclinent en actions et opérations. Dans le cadre de cette étude, les projets concernés sont relatifs à l'électrification, à l'adduction en eau potable, à l'assainissement, aux établissements et aux activités économiques. Ainsi, le budget annuel moyen sur cinq années écoulées (2014-2018) est de trois cent douze millions neuf cent cinquante-deux mille cinq cents francs (312 952 500 F CFA). Cependant, l'insuffisance des ressources financières constitue l'un des freins à ces différentes actions.

Face aux nombreuses charges de la mairie et aux besoins des populations, le conseil municipal a fait le choix d'un ensemble de vingt-huit (28) projets prioritaires sur soixante-sept (67) projets prévus de 2014 à 2018, soit 41 % pour un montant total de 423 390 000 F.

Malgré la bonne volonté des autorités, certains projets n'arrivent pas à terme selon le calendrier défini. Ils sont constamment reconduits les années suivantes et ne sont pas ou exécutés partiellement. Cette faiblesse vient accentuer le déficit en équipements de commerce, en voirie, en adduction en eau potable et en électricité dans ces deux zones d'étude.

2.4. Un déficit en équipements socio-économique à Sinfra et à Ntoum

La politique de décentralisation adoptée en Côte d'Ivoire comme au Gabon a permis aux localités de Sinfra et de Ntoum de bénéficier d'un certain nombre d'équipements socio-économiques de la part des collectivités territoriales, des particuliers en plus de ceux réalisés par l'Etat au lendemain des indépendances. Il s'agit entre autres des marchés, des magasins de stockage, des moulins, l'accès à l'électricité et l'eau potable, d'un réseau routier et de communication qui servent dans la distribution du vivrier. Cependant, Sinfra et Ntoum souffrent d'un déficit en ces équipements.

2.5. Une insuffisance en équipements de commerce à Sinfra et à Ntoum

Les villes de Ntoum et de Sinfra ne disposent pas de centres de groupage formelles du vivrier encore moins de marchés de gros pour permettre une disponibilité en permanence et éviter les déplacements bord champs. Sur les deux (2) marchés à construire au quartier Résidentiel, annoncés par la mairie de Sinfra à travers les programmes triennaux, un seul a été pour l'instant réalisé. Cependant, le hangar du marché n'est pas encore occupé par les commerçants du fait d'un désaccord avec les autorités municipales sur le mode d'occupation. Par ailleurs, la ville de Sinfra est dotée d'un grand et un petit marché de détails construits au quartier Administratif et Résidentiel par la municipalité. Les hangars de ces marchés ont des capacités d'accueil

respectives de 1000 et 150 places. Le grand marché de Sinfra est saturé les jours du marché par plus de 2 500 commerçants et clients selon le Directeur technique de la mairie de Sinfra.

Le seul marché principal de Ntoum bâti par la municipalité abrite au total soixante-trois (63) box avec une quarantaine (43) soit 68 % de places libres. Force est de constater que ce bâtiment n'est pas en adéquation avec les aspirations des commerçants du fait de son enclavement évoqué par 85 % des enquêtés. En attendant la construction de leurs marchés, les commerçants du 2ème et du 3ème arrondissement exercent en bordure des voies routières ou dans les marchés spontanés de Ntoum rail et Nkoltang. Des espaces situés à proximité des rails sur l'axe ferroviaire Owendo - Franceville malgré les risques d'accidents.

L'achat de six (6) coffres à ordures prévu dans les programmes triennaux de la mairie de Sinfra depuis 2014 pour l'assainissement des marchés et des rues n'a pas été effectué. Le projet d'appui de l'OCPV (Office de la Commercialisation des Produits vivriers) à la mairie de Sinfra dans la construction des centres de groupages, des magasins de stockage des produits vivriers et l'achat de camions de collecte à travers la délivrance des certificats de provenance n'a pas atteints ces objectifs. Selon le responsable, ce fait est dû au manque d'adhésion des commerçants, à l'insuffisance de ressources financières, matériels et humaines observé dans le poste d'observation de Sinfra. Une vingtaine (20) de magasins sont construits en matériaux précaires par la mairie de Sinfra et des particuliers avec une absence de commodités susceptibles de mieux conserver ces denrées périssables. En absence d'usines de transformations modernes des produits vivriers, les activités sont exercées de façon artisanale dans les ménages à Sinfra comme à Ntoum. Treize (13) moulins de riz, de manioc et de maïs ont été identifiés dans la ville de Sinfra pour servir à la transformation du vivrier. Il n'existe que trois (3) dépôts de vente et de broyage du manioc à Ntoum dans le 1 er Arrondissement, dont deux (2) appartenant à des particuliers étrangers et un (1), offert par l'IGAD à la coopérative Bimbouli.

2.6. Un accès limité à l'adduction en eau potable et en électricité (à Sinfra et à Ntoum)

Les installations effectuées par la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) dans la ville ne couvrent pas toutes les zones en raison de l'étalement urbain. Elles sont limitées aux anciens espaces lotis et se trouvent dans un état défectueux. Les nouveaux secteurs notamment Douafla extension, Proniani extension et Résidentiel extension Lycée extension, Boldekro, Manoufla extension, Gabezra, Yirigoulizra et les villages communaux dans lesquels les lotissements se poursuivent sont dépourvus d'électricité. Cette faiblesse de couverture s'ajoute l'instabilité en approvisionnement régulier en électricité déploré par 77 % des opérateurs investies dans la transformation artisanale du vivrier (manioc, mais, riz et arachide). Selon (PH. Gleick ,1996, p

90), il faut une ressource en eau renouvelable proportionnelle au volume de population pour satisfaire les besoins des populations en eau, d'où en moyenne 50 litres par jour à une personne pour satisfaire entièrement ses besoins en eau potable. Partant sur cette base, les besoins en eau potable de la population totale de la ville de Sinfra sont estimés à 4.535.550 l /j pour 90.711 habitants. La ville de Sinfra ne dispose que de trois (3) forages d'un débit de 35 m3 / heure/ jour dont un (1) direct et deux (2) rattachés à un château. La production journalière du château d'eau installé par la Société de distribution d'eau de Côte d'Ivoire (SODECI) à Sinfra est de 100 m3 ou 100.000 litres d'eau par jour soit environ 2,2 % des besoins en eau des populations. Cette situation entraine une absence de satisfaction régulière en eau dans les ménages. Elle constitue un obstacle au développement des activités de transformation du vivrier notamment pour le lavage et la cuisson des aliments. Les populations se contentent des puits malgré la présence de fosses septiques et latrines dans les ménages pour satisfaire tous leurs besoins en eau.

L'eau potable pour le lavage du manioc fait défaut dans les différents dépôts de manioc à Ntoum. Le dépôt situé en face de la pharmacie saint Jean Paul utilise en commun l'eau courante d'un site de fabrication et de commercialisation de briques. Les femmes de la coopérative Bimbouli lavent et trempent les tubercules de manioc 3 à 4 jours dans la rivière à proximité de leurs champs en raison de l'absence de l'eau potable dans leur quartier appelé Gnambour ou le Tchad. Le réseau d'électricité borde les grandes voies de communication dans la commune de Ntoum notamment, la RN 1, ARN1, RR10, RD. 60 % des ménages ont également accès à l'électricité, (Plan de Développement Communal de la Mairie de Ntoum, 2015). Cependant le quartier Gnambour (Tchad) de Ntoum abritant le site de transformation du manioc de la coopérative Bimbouli n'est pas alimenté en électricité et en eau potable.

2.7. L'état défectueux du réseau routier (à Sinfra et à Ntoum)

L'accès aux zones de production du vivrier et aux marchés est très difficile du fait de l'absence ou du mauvais état du réseau routier. Les voies sont carrossables et difficilement praticables, environ 14 % de voies revêtues à Sinfra contre, 3,7% à Ntoum. En effet, la longueur du réseau routier reliant le chef-lieu Sinfra à Oumé, Bouaflé, Yamoussoukro, Gagnoa, Daloa, Issia aux villages, campements et champs est de 755 km avec 104 km de voie bitumée soit 14 % et 651 km de pistes soit 86 %, (Mairie de Sinfra, 2018). A Ntoum, le réseau routier s'étend sur environ 375 km dont 250 km au niveau du 1er arrondissement, 35 km au 2 ^{ème} et 90 km au 3 ^{ème} arrondissement, (Plan de Développement Communal, mairie de Ntoum, 2015). La commune de Ntoum est traversée par la route nationale (RN1) en chantier pour un bitumage de 40 Km. Elle est revêtue sur un linéaire de 5 km au niveau du 1er Arrondissement et d'environ 6 km au 3 ^{ème} Arrondissement. La route régionale N° 10 qui traverse le 1 ^{er} Arrondissement, partant du

carrefour de la cimenterie jusqu'à Ntoum rail en direction de Donguila est seulement bitumée sur 3 Km mais dégradée. Les voies secondaires notamment Ntoum-Donguila, Nkoltang-Ayémé maritime sont non bitumées en mauvais états. Les pistes sont également en mauvais état, (figures 5 et 6).

Figure 5 : Etat de la voirie dans le département de Sinfra

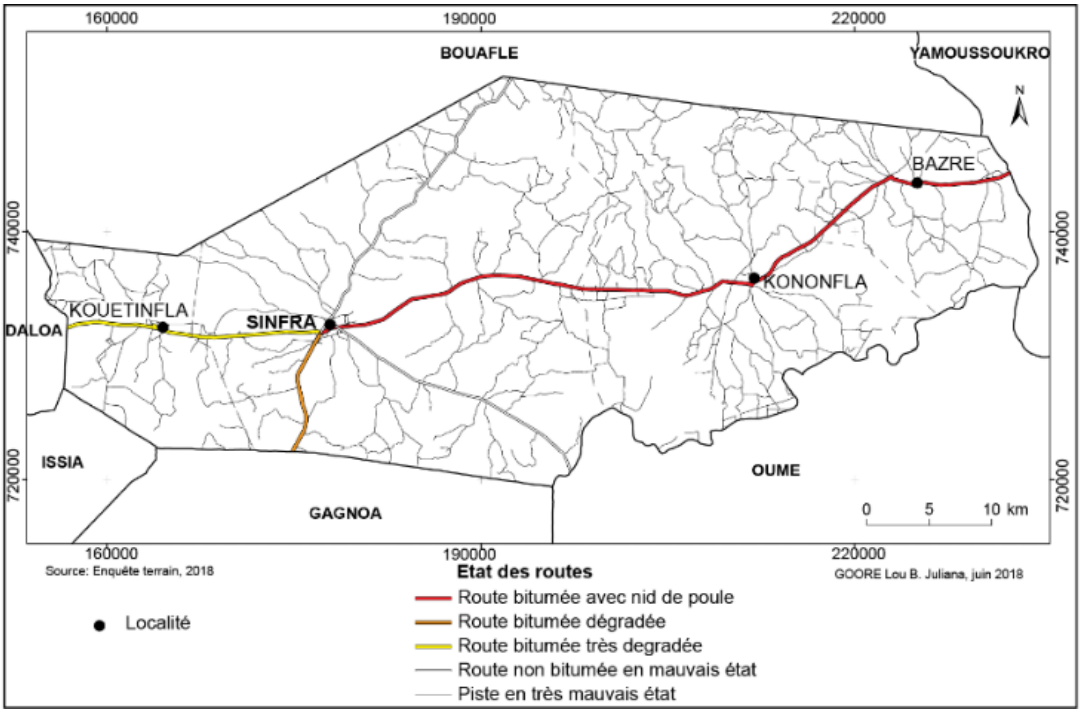

Figure 3.6: L'état du réseau de communication dans la province de l'Estuaire notamment à Ntoum

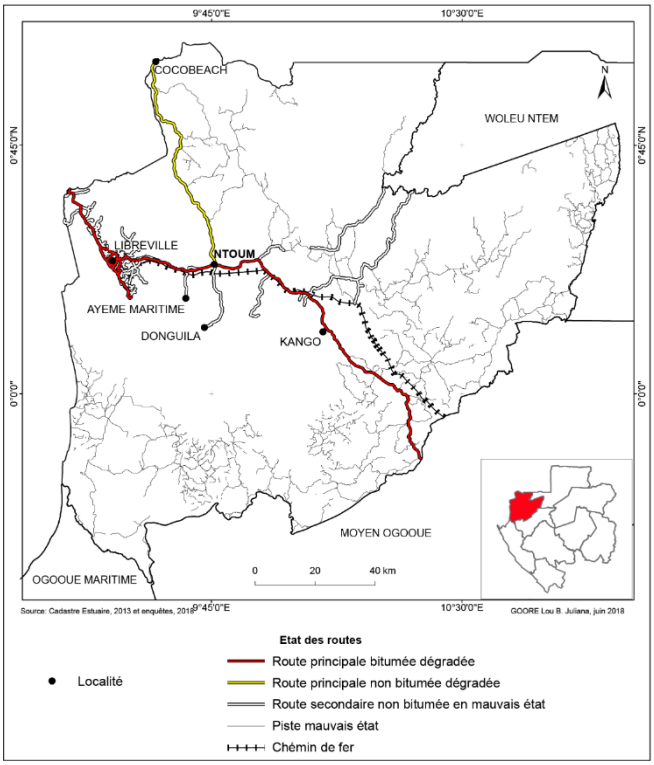

Discussion

La distribution des produits vivriers permet de ravitailler les citadins en denrées alimentaire et d'assurer la sécurité alimentaire à travers les équipements socio-économiques. Cependant, l'offre n'est pas en phase avec la demande dans les villes moyennes telles que Sinfra en Côte d'Ivoire et Ntoum au Gabon. Cette préoccupation est au cœur des analyses dans la littérature. En effet, en Côte d'Ivoire comme au Gabon, le climat et la végétation sont favorables à la production du vivrier tout comme le Cameroun qui bénéficie des conditions climatiques et naturelles très favorables à la production agricole, (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2006, p 6). En vue d'assurer le bien-être des populations, les collectivités locales de Sinfra et de Ntoum ont bien voulu réaliser des équipements socio-économiques dans ces villes. Cependant, les montants affectés aux équipements et infrastructures socio-économiques sont insuffisants et représentent 41 % à Sinfra et 49 % à Ntoum du coût total des investissements par ces collectivités territoriales. L'austérité budgétaire qui a entrainé les programmes d'ajustements structurels a empêché les autorités municipales de maintenir et de financer suffisamment de nombreux équipements de bases, E. HARSH, (2002, p 13). Cette faiblesse vient accentuer le déficit en équipements de commerce, en voirie, en adduction en eau potable et en électricité dans ces deux zones d'étude. Les villes de Ntoum et de Sinfra ne disposent pas de centres de groupage formelles du vivrier encore moins de marchés de gros pour permettre une disponibilité en permanence et éviter les déplacements bord champs. Les conditions de stockage sont généralement médiocres car les magasins peu aménagés pour recevoir des produits vivriers, sont souvent vétustes, C. BAI, (1990, p 360). Les installations effectuées par la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) dans la ville ne couvrent pas toutes les zones en raison de l'étalement urbain. Elles sont limitées aux anciens espaces lotis et se trouvent dans un état défectueux. Les abonnés au réseau électrique à Ibadan expérimentent une particularité : être connectés avec ou sans compteur électrique. La pénurie de ces équipements est telle que les plus vétustes ne peuvent être remplacés et que les demandes d'installation ne peuvent être satisfaites. M. RATEAU, (2019, p 9). L'accès aux zones de production du vivrier et aux marchés est très difficile du fait de l'absence ou du mauvais état du réseau routier, environ 14 % de voies revêtues à Sinfra contre, 3,7% à Ntoum. Dans les zones agricoles, le réseau routier est essentiellement réduit aux pistes rurales qui convoient vers les marchés centraux les vivres et autres denrées nécessaires pour l'alimentation des populations au Bénin, E. AIFA (2020, p 45).

Conclusion

L'objectif dans cette étude est de montrer l'inadéquation entre l'offre et la demande en infrastructures socio-économiques dans la distribution du vivrier à Sinfra en Côte d'Ivoire et à Ntoum au Gabon. Les résultats des enquêtes montrent que la nature à Sinfra et à Ntoum est favorable à l'installation humaine et à la production du vivrier à savoir des féculents, des légumes, des céréales et des fruits. Ils font l'objet de commercialisation au niveau local, national et international à travers les équipements socio-économiques réalisés aussi bien par les Etats, les collectivités territoriales que les particuliers. Cependant les opérateurs sont confrontés à un déficit en ces équipements. Ntoum et Sinfra ne disposent pas de centres de groupage formelles du vivrier encore moins de marchés de gros et de magasins de stockages adéquats pour permettre une disponibilité en permanence et éviter l'occupation des servitudes publics. Cette faiblesse vient accentuer l'absence ou le mauvais état du réseau routier, la faible couverture en électricité et en eau potable dans ces deux zones d'étude. Des recommandations ont été faites pour contribuer à une meilleure distribution du vivrier ainsi qu'au développement local de Sinfra et de Ntoum. Il s'agit d'une meilleure gestion des ressources financières par les collectivités territoriales, du renforcement en nombre et en qualité des équipements socio-économiques nécessaires à la distribution du vivrier.

Références bibliographiques

AIFA Emile, 2022 : Rôle des infrastructures routières dans la sécurité alimentaire d'une économie : Cas des pistes rurales dans l'offre de manioc au Bénin, International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(6-2), ISSN : 2658-8455 Volume 3, Issue 6-2 (2022), p 45

BAI Clotide, 1990 : Organisation spatiale de la distribution des produits vivriers agricoles : Réflexions à partir de l'exemple de la Côte d'Ivoire, Thèse de doctorat, Université Panthéon Sorbonne - Paris I, P 360

ETOUNDI Mireille, 2014 : Le commerce agricole entre le Cameroun et les pays de la CEMAC, Economies et Finances, Thèse de Doctorat, Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand I, 219 p

GLEICK Peter, 1996: Basic water requirement for human activities: meeting basic needs water international, N° 21, p 10

HARSCH Ernest, 2002 : *Des villes Africaines fragilisées*, in Developpement et Cooperation, pp 13-17

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2006 : stratégie de développement du secteur rural (sdsr), synthèse du volet agriculture et développement rural, Document de synthèse MINADER, p 6

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 2011 : Programme continental de réduction des pertes après récolte, Rome, 94 p

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 2006 : Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne ISBN 92-5-205544-0, p 12

OUSMANE Syll, 2005 : Les échanges entre collectivités décentralisées d'Afrique subsaharienne et de l'union européenne : une réussite si la condition de la réciprocité est respectée, université de Franche-Comté, Besançon, p 7

Plan de développement communal de Ntoum, 2015 : Programme d'appui aux réseaux territoriaux pour la gouvernance locale et le développement (Art GOLD Gabon), 113 p

Plan National de Développement, 2012-2015 : Diagnostic politique, économique, social et culturel, Tome 2, p 21

RATEAU Mélanie, 2019 : Géographie de la diversité d'accès à l'électricité dans l'urbain ouest-africain : les cas d'Ibadan et de Cotonou, l'Université Paris-Est, p 6

Auteur

[1]Enseignant-chercheur, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire, Institut de Géographie Tropical (IGT) goorejuliana@yahoo.fr